

Recommandation 12

Le ministre des Communications et le Conseil d'administration du Centre national des Arts devraient négocier et signer un protocole d'entente qui garantirait la présence continue de l'orchestre au Centre.

Recommandation 13

Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait remplacer le nom de l'orchestre du Centre national des Arts par l'Orchestre national du Canada.

Recommandation 14

Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait modifier la structure des relations de travail de la haute direction pour que le directeur musical relève du directeur général pour toutes les questions associées à l'orchestre et qu'il soit invité à participer aux réunions du Conseil.

Recommandation 15

- a) Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait inclure sa politique sur le bénévolat dans le Guide du Conseil d'administration;
- b) le Conseil d'administration devrait inclure les activités de bénévolat dans le mandat d'un de ses comités;
- c) le Conseil d'administration devrait donner à un gestionnaire supérieur la responsabilité des activités de bénévolat;
- d) ce gestionnaire devrait être chargé d'élaborer un large programme d'activités bénévoles; et
- e) ce gestionnaire devrait faire régulièrement rapport au Conseil d'administration.

Recommandation 16

- a) Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait examiner la possibilité d'établir une entrée permettant aux piétons circulant sur la rue Elgin d'avoir directement accès au hall d'entrée principal; et
- b) les locaux où serait située cette entrée devraient abriter un guichet, une boutique et un espace réservé aux activités de marketing des bénévoles, des bienfaiteurs et des «ami(e)s» du Centre.

Recommandation 17

Le Conseil d'administration du Centre national des Arts devrait publier la liste de ses bénévoles et donateurs dans le rapport annuel et chercher d'autres moyens de reconnaître publiquement, chaque année, leur contribution.